PICARDIE EN FORME

Réseau Sport Santé Bien-être

Charte constitutive 2011-2013

« Picardie en Forme »
Réseau Sport Santé Bien-être

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION
PICARDIE

PICARDIE
LA RÉGION

ars
Agence Régionale de Santé
Picardie

CROS
PICARDIE
FRANCE
COMITE REGIONAL OLYMPIQUE ET SPORTIF

Préambule :

Les recherches menées sur l'effet de l'activité physique sur la santé (notamment l'étude INSERM 2008) montrent qu'une pratique sportive régulière, même modérée, influe favorablement sur l'état de santé des individus.

L'activité physique favorise le bien-être ainsi que la santé physique et mentale. Elle prévient la maladie, améliore les liens sociaux et la qualité de vie, en plus de procurer des bénéfices économiques et de contribuer au développement durable.

L'activité physique est salutaire pour les personnes de tous les âges. Si elle joue un rôle important dans le développement physique et psychologique des enfants, elle réduit les risques de maladies chroniques et de problèmes de santé mentale chez les adultes. Il n'est jamais trop tard pour se mettre à l'activité physique. Les adultes plus âgés y gagneront en autonomie, ils risqueront moins de faire des chutes entraînant des fractures et ils bénéficieront d'une protection contre les maladies liées à l'âge.

Les liens entre la promotion de la santé, le sport et le bien-être sont donc largement reconnus.

La promotion de la santé par le sport se place donc comme une des priorités du Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Santé et du Ministère des Sports. La création du Pôle Ressources National « Sport et Santé » en 2009 à Vichy en est une illustration récente.

L'une des missions de cette structure est de favoriser le développement de réseau Sport Santé dans les régions pour coordonner les initiatives participant au développement du « Sport-Santé », qui se multiplient avec les possibilités d'aides (méthodologiques et/ou financières) offertes aux porteurs de projets, qui se font chaque année plus nombreuses.

La Picardie est en 2011 l'une des régions de France avec un taux de mortalité parmi les plus élevés (+16% par rapport à la moyenne nationale). Ce bilan est principalement dû à des pathologies chroniques (cancers, maladies cardiovasculaires, maladies respiratoires, diabète). L'inactivité est un facteur aggravant cette situation.

Dans ce contexte, il convient de fonder, par la présente charte, un lien fort et étroit entre les acteurs institutionnels et associatifs entrant dans une démarche de développement du « Sport-Santé » en leur proposant d'intégrer « Picardie en Forme – Réseau Sport Santé Bien-être ».

Article 1 : Dénomination

Le Réseau prend le nom de « Picardie en Forme – Réseau Sport Santé Bien-être », désigné ci-après « Picardie en Forme – RSSBE »

Article 2 : Personnalité juridique

Le Réseau est porté par le Comité Régional Olympique et Sportif de Picardie, association loi 1901. Le Réseau n'adopte pas de personnalité morale propre pour le moment.

Article 3 : Objectifs

L'imbrication forte des problématiques sociales et de santé (difficultés d'accès à la prévention et aux soins, inégalités sociales de santé traduites notamment dans les déterminants de santé, difficultés sociales et d'insertion liées à des problématiques de santé) impose des relations étroites entre les établissements d'Etat, les collectivités, les acteurs locaux et les usagers.

La promotion de l'activité physique comme facteur de bien-être et de santé est un enjeu majeur des politiques sociales, sanitaires et sportives. Les récents plans nationaux 2011-2015, PNNS et Plan Obésité en sont l'illustration. En effet, les axes n°2 de chacun de ces plans promeuvent l'activité physique.
Ces derniers ont vocation à être déclinés de manière coordonnée au plan territorial entre ARS et DRJSCS ainsi qu'en étroite relation avec le mouvement sportif et les collectivités territoriales.
Le Réseau Sport Santé Bien-être « Picardie en Forme » s'inscrit donc dans la logique du Plan Stratégique Régional de Santé.

L'objectif général de « Picardie en Forme – Réseau Sport Santé Bien-être » est de promouvoir et rendre possible la réalisation d'une activité physique régulière pour tous types de public.

L'objectif sur la période d'expérimentation 2011-2013 est de rendre possible la réalisation d'une Activité Physique Régulière, Adaptée, Sécurisante et Progressive (APS RASP), à toute personne porteuse de pathologies chroniques en améliorant son accompagnement et la coordination entre tous les acteurs Sport et Santé.
L'APS RASP est un facteur essentiel de la gestion active du patrimoine santé par la réduction de la morbi-mortalité et l'amélioration de la qualité de vie, dans le cadre d'un programme personnalisé, amenant du plaisir pour une pratique pérenne.

L'Agence Régionale de Santé (ARS), la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRJSCS), le Conseil Régional de Picardie (CRP) et le Comité Régional Olympique et Sportif (CROS) ainsi que leurs réseaux ont vocation à développer de nombreuses collaborations au bénéfice des publics prioritaires mais aussi de l'ensemble de la population sur la promotion de la santé par le sport en Picardie sous les objectifs suivants :

- Promouvoir l'activité physique comme facteur de santé et de bien-être pour la population picarde.
- Proposer une approche individualisée de reprise d'activité physique adaptée par la collaboration multi partenariale (professionnels de santé, structures médicales, associations sportives, institutions) afin de contribuer à la préservation de la santé des usagers.
- Permettre à toute personne sédentaire ou atteinte de pathologies ou de facteurs de risque d'améliorer ses conditions de santé et sa qualité de vie en l'orientant selon ses besoins vers une pratique d'activité physique adaptée.
- Etre un relais pour les porteurs de projet, les structures du milieu sanitaire et social et du milieu des usagers dans la mise en relation avec des établissements proposant des activités physiques adaptées.

Le Réseau Sport Santé Bien-être « Picardie en Forme », projet à vocation pérenne, sera amené à se développer pour intervenir auprès de thématiques et publics larges et divers.

Article 4 : Partenaires

Le Réseau Sport, Santé Bien-être « Picardie en Forme » est porté par :

- la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale de Picardie, représentée par son Directeur Régional ou son représentant
- le Comité Régional Olympique et Sportif de Picardie, représenté par son président ou son représentant

Il est soutenu depuis l'origine par

- des partenaires institutionnels :
    - Agence Régionale de Santé de Picardie, représentée par son Directeur Régional ou son représentant
    - Conseil régional de Picardie, représenté par son Président ou son représentant

- des partenaires techniques :
    - Réseau ADIAMMO, représenté par son président ou son représentant
    - Collectif Inter associatif Sur la Santé de Picardie, représenté par son Président ou son représentant
    - Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie, représentée par son Président ou son représentant
    - Comité Régional EPMM Sport pour Tous, représenté par sa Présidente ou son représentant
    - Comité Régional de la Randonnée Pédestre, représenté par son Président ou son représentant
    - Instance Régionale d'Education et de Promotion de la Santé de Picardie, représentée par son Président ou son représentant
    - Observatoire Régional de la Santé et du Social de Picardie, représenté par son Président ou son représentant
    - Réseau Régional de Cancérologie de Picardie ONCOPIC, représenté par son Président ou son représentant
    - Réseau Picard de Prévention et d'Education Thérapeutique du Patient, représenté par son Président ou son représentant
    - UFOLEP Picardie, représentée par son Président ou son représentant
    - Union Régionale des Professionnels de Santé médecins libéraux, représentée par son Président ou son représentant

- des partenaires privés :
    - Sanofi, représenté par sa Directrice des Affaires Publiques en Picardie ou son représentant.

Amiens, le 18 février 2012

Pierre GAUDIN
Secrétaire Général pour les Affaires Régionales

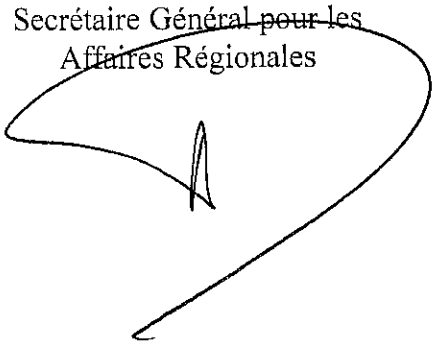

Olivier CHAPUIS-ROUX
Vice -Président du
Conseil Régional de Picardie

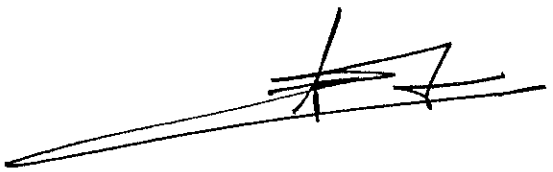

Eric MOREL
Président du Comité
Régional Olympique et
Sportif de Picardie

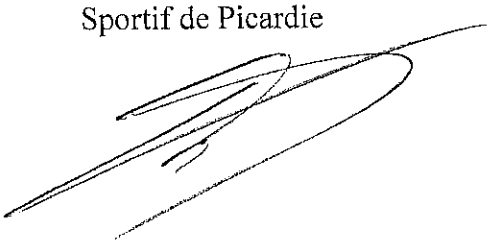

P/ **Françoise VAN RECHEM**
Directrice Générale Adjointe
de l'Agence Régionale de
Santé de Picardie